

UNE ANALYSE DIACHRONIQUE DU GÉRONDIF

Moussa Amadou DEH

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

deh.moussa-amadou@ugb.edu.sn

dehmoussa169@gmail.com

Résumé : Cette présente étude montre les particularités qu'a la forme en -ant en particulier le gérondif de l'ancien français, en français classique et en français moderne. L'enjeu de cette démonstration est que le gérondif est stéréotypé dans l'évolution de la langue. Mais, il y a une survivance de forme gérondivale aller + forme en -ant dans les trois étapes de l'évolution de grammaire française. Ainsi, la question qui est posée est : le gérondif est-il un mode ?

Mots clés : gérondif, ancien français, français classique, français moderne, forme en -ant

Summary : This study shows the particularities of the -ant form, especially the gerund in Old French, in Classical French and in Modern French. The issue at stake in this demonstration is that the gerund is stereotyped in the evolution of the language. However, there is a survival of the gerund form aller + form in -ant in the three stages of the evolution of French grammar. Thus, the question is: is the gerund a mode?

Key words : gerund, old french, classical french, modern french, -ant form

Introduction

La confusion générale des formes en -ant vient d'abord du fait qu'elles sont des homonymes homophones parfois même homographes dans certains de leurs emplois. Premièrement, en français ancien le participe était classé dans la rubrique des adjectifs de deuxième classe du type « Grant-Granz ». Étant donné que l'ancien français était une langue flexionnelle et à système casuel, les formes en -ant à l'époque étaient trop complexes. La langue aussi était en perpétuelle progression dans la recherche d'elle-même et en essayant de s'imposer des règles grammaticales strictes et correctes. Les usagers de cette langue avaient pris pour eux trop de liberté (à savoir la liberté syntaxique et liberté morphologique) sur leur propre outil de travail quotidien à savoir l'ancien français. De même, le participe en -ant se voit approprier une autonomie

verbal, ensuite la fonction adjectivale de deuxième classe sans la neutralisation du féminin. Le système casuel vient encore tout basculer. En plus, le gérondif de l'ancien français était tantôt accompagné d'une préposition (à, pour, de, en, etc.), tantôt sans accompagnateur. Toutefois, le gérondif était invariable se confondant avec d'autres formes en -ant non accordés ou ayant un statut de verbe donc invariable comme lui. En effet, le gérondif en ancien français était surtout périphrastique qui se construisait avec les verbes « aller » ou « venir » voire d'autres verbes de mouvement. Toutes ces variantes de la forme gérondivale rend encore la tâche difficile pour certains grammairiens à déceler le gérondif des autres formes -ant invariables.

L'objectif de cette étude est d'analyser les mécanismes de fonctionnement diachronique du gérondif. En quoi les formes -ant dans l'ancienne langue sont bien différentes des formes du français classique et du français moderne ?

Pourquoi le gérondif dans l'ancienne langue et en français classique est une forme périphrastique alors qu'en français moderne c'est un mode verbe ?

Vu cette problématique des formes en -ant de l'ancien français, du français classique, et du français moderne, il serait très enrichissant d'étudier dans un article synthétique les particularités du gérondif sous l'angle contrastif afin de mieux traiter ce phénomène linguistique. La dichotomie des formes en -ant en ancien français concerne aujourd'hui un autre aspect qui, lui, est triptyque. Ainsi, nous voulons mettre en parallèle trois époques si distantes dans le temps afin de mieux expliciter un phénomène linguistique aussi actuel qui est la confusion des formes en -ant. Cette indécision des formes en -ant en français moderne est beaucoup plus liée à la morphologie. Cependant, en ancien français, qui est une langue à déclinaison mais surtout instable, le problème est tout autre. Or en français classique, les formes en -ant étaient en période de stabilisation voire stéréotypée. Enfin, en français moderne la problématique des formes en -ant est liée leurs critères morphologiques.

Les résultats obtenus sont que le gérondif n'est pas un mode. Le gérondif pouvait fonctionner sans la préposition « en ». La forme morphologique est périphrastique en ancien français. La syntaxe de l'ancienne langue est libre alors qu'en français moderne

elle est fixe. Il y a une survivance de quelques formes en -ant gérondivales en ancien français qui ont survécu en français classique et en français moderne.

1. Cadre méthodologique

Il s'agira dans ce cadre théorique de la première partie de cet article de convoquer quelques théoriciens grammairiens selon les trois périodes à l'instar de Philippe Ménard, WAGNER Robert Léon et PINCHON et POURGEOISE Michel.

La seconde partie du travail proprement dit, s'articule autour de l'analyse du gérondif à travers l'évolution de la langue avec comme ouvrages supports : *Le Roman de Renart* (auteur anonyme), *Les Juifves* de Robert Garnier et *Quand on refuse on dit non* d'Ahmadou Kourouma. Le choix des œuvres si différents par le genre s'explique du fait que pendant l'époque ancienne le genre dominant était la poésie. De même qu'à l'époque classique le genre dominant était le théâtre. Cependant, le théâtre classique est écrit en vers. Outre, le genre romanesque domine à l'époque moderne. En effet, associer des œuvres si distantes dans le temps et de registre différent permet d'analyser le contraste qui existe entre les formes en -ant selon les trois époques : ancien, classique et moderne.

Philippe Menard (1994)¹

➤ LA FORME EN « -ANT » INVARIABLE (DITE GERONDIF)

La forme en -ant invariable, que l'on peut appeler par commodité gérondif, est d'un emploi tout à fait particulier en ancien français. Elle ne correspond pas exactement ni au gérondif du latin ni au gérondif du français moderne.

• EMPLOI PERIPHRASTIQUE.

La forme en -ant invariable s'unit au verbe *aler* (plus rarement au verbe *venir*) pour former une périphrase de valeur durative, particulièrement répandue dans les

¹ Menard Philippe, *Syntaxe de l'ancien français*, Paris, Bière, 1994, pp172-174

poèmes épiques. Parfois, le verbe *aller* évoque un mouvement réel, et le gérondif qui l'accompagne précise la nature ou la manière du mouvement : elle a simplement valeur durative ou progressive. Lorsqu'elle devient une simple cheville de versification, sa valeur durative s'estompe.

Exemple 1 : « *Desuz un pin i est aletcurant.* » (Roland, 2357)

« Il est allé en courant sou un pin. »

Exemple 2 : « *Li venz'aloitangoissant plus et plus.* » (Questedel saint Graal, 273, 27)

« Le vent la pressait de plus en plus. »

Exemple 3 : « *Car chevalcez ! Pur qu'alezarestant ?* » (Roland, 1783)

« Chevauchez donc ! Pourquoi vous arrêtez-vous ? »

Certains gérondifs employés fréquemment à côté d'un verbe de mouvement sont quasiment devenus des adverbes en ancien français.

Il en va ainsi des formes *errant*, *poignant*, *brochant*, *batant*, *fendant* qui équivalent à des notations adverbiales de vitesse.

- **EMPLOI APRES LES VERBES DE PERCEPTIONS**

La forme en *-ant* invariable s'emploie après les verbes de perception (*veoir*, *oïr*, *trover*, etc.), là où le latin classique mettait un participe présent.

Exemple 4 : « *De toutes pars les veïst on fuiant.* » (Narbonnais, Appendice II, 224,34)

« On aurait pu les voir fuir de tous les côtés. »

Exemple 5 : « *Une pastourelle que li rois trouva en prairie ses bestesgardant.* » (Huth-Merlin, II, 114)

« Une bergère que le roi trouva dans une prairie en train de garder ses bêtes. »

Après le verbe *faire* (et aussi le verbe *rendre*) on trouve parfois le gérondif *entendant* :

Exemple 6 : « *Et Lancelosle nos a hui faitentendant* » (Questedel Saint Graal, 11, 5)

« Et aujourd'hui Lancelot nous a fait comprendre ceci... »

Comme l'on rencontre parfois en pareil cas des formes variables

Exemple 7 : « *Et trouva ses deus chevresonsplouranz,* » (*Ménestrel de Reims, 411,*)

« Et elle trouva ses deux chevreaux en pleurs »

On ne saurait dire si l'on a faire originellement à un gérondif ou à un participe présent.

- **EMPLOI ABSOLU**

La forme en *-ant* variable s'emploie dans quelques constructions absolues à valeur circonstancielle, comme *oiant*, *voiant*.

Exemple 8 : « *Dan chapelain, lisiez li brief*

Oiant nos toz. » (*Bérout, 2547*)

« Seigneur chapelain, lisez la lettre devant tous. » [Litt. « nous tous l'entendant »]

Exemple 9 : « *Veant mes ialz l'ocist.* » (*Yvain, 4906*)

« Il l'a tué sous mes yeux. [Litt. « mes yeux le voyant ».]

En ancien français, il est rare que *oiant* et *voiant* soient variables :

Exemple 10 : « *Oianztoz les barons* » (*Eneas, 7788*)

« Devant tous les barons. »

- **EMPLOI PREPOSITIONNEL**

La forme en *-ant* invariable s'emploie en ancien français derrière un grand nombre de prépositions et équivaut à un complément circonstanciel ou à une subordonnée circonstancielle évoquant une action secondaire par rapport à la principale.

- Elle peut être substantivée.

Exemple 11 : « *En mondormant* » (*Questedel Saint Graal, 74, 3*)

« Pendant mon sommeil. »

Exemple 12 : « *Tout monvivant servirai loialementamors.* » (*Rondeau, 125, 1*)

« Toute ma vie je serai un loyal serviteur de l'amour. »

En ancien français certaines formes en *-ant* comme *covenant* « promesse », *remanant* « restant », *semblant* « apparence », *vaillant* « valeur, fortune », etc., sont devenues de véritables substantifs.

- Elle peut être pourvue d'un sujet.

Exemple 13 : « *A prime sonnant.* » (*Raoul de Cambrai*, 8399)

« Au moment où sonne l'heure de prime. »

Exemple 14 : « *Ainz soleil esconsant.* » (*Chanson d'Antioche*, I, 199)

« Avant le coucher du soleil. »

- Elle peut avoir un complément direct, habituellement placé entre la préposition et la forme en *-ant*. Dans cet emploi très répandu la forme en *-ant* concurrence l'infinitif sans qu'il y ait entre eux la moindre différence sémantique.

Exemple 15 : « *A cel'eve passant.* » (*Rou*, II, 3807)

« Au moment de passer cette eau. »

Exemple 16 : « *Ains le menace de la teste perdant.* » (*Raoul de Cambrai*, 4070)

« Mais il le menace d'avoir la tête coupée. »

Exemple 17 : « *En labourant et en cultivant ma terre, aquierjou le vivre et le souslenement de mes enfans.* » (*Huth-Merlin*, II, 70)

« En labourant et en cultivant ma terre, je gagne de quoi faire vivre et élever mes enfants. »

Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon² définissent le gérondif ainsi :

En français moderne, le gérondif se distingue du participe présent parce qu'il est toujours précédé de la préposition **en**, quelquefois renforcée au moyen de l'adverbe **tout** :

Exemple 18 : « En examinant avec attention cette raie jaune de la route, j'y remarquai, à un quart de lieue environ, un petit point noir qui marchait. » (A. DE VIGNY)

² WAGNER Robert Léon et PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette, 1991.

Tout en causant, le mercier avait mis sa balle à terre. (DIDEROT)

Remarque :

L'obligation d'introduire le gérondif au moyen de la préposition **en** ne date que de l'époque moderne. En ancien français et en français classique jusqu'en 1679, le gérondif ne se distinguait du participe présent que par son invariabilité :

Exemple19 : « Il eût cru s'abaisser **servant** un médecin. (La Fontaine)

Ils croyaient s'affranchir **suivant** leurs passions

Ils étaient esclaves d'eux-mêmes. » (La Fontaine)

De cet état restent en français moderne des locutions figées telles que :

Exemple 20: « Chemin faisant, ce disant, tambour battant. »

La locution **A mon corps défendant** représente un état de langue très ancien où le gérondif pouvait être introduit indifféremment par les prépositions **à, en, pour, sans**.

Valeur du gérondif

Le gérondif équivaut pour le sens à un complément circonstanciel ; il évoque un procès secondaire qui accompagne l'action principale :

Exemple 21: « Nous fîmes partir du sein des rochers une multitude de petits aigles qui les habitaient. Ils s'élevaient **en tournoyant** et **en criant** sur nos têtes, et revenaient sur nous après que nous avions tirés sur eux. » (LAMARTINE)

Exemple22 : « Ses palais se touchent les uns les autres ; **en passant** dans la rue, on voit ces grands plafonds patriciens tout peints et dorés ». (G. FLAUBERT)

Exemple23 : « Il avait beaucoup lu, hâtivement, superficiellement, **en passant** la moitié des pages, **en inventant** ce qu'il n'avait pas lu. » (R. ROLLAND)

Construction du gérondif

L'usage du gérondif veut que l'agent du verbe au gérondif soit le même que celui du verbe au mode personnel que détermine le gérondif. C'est une exigence de clarté recommandable en bien des cas. Mais les écrivains de l'époque classique étaient sur

ces points plus libéraux que les grammairiens modernes. On rencontre chez eux nombre de gérondifs qui ont pour agent un autre mot que celui du verbe au mode personnel, ou qui sont employés en constructions absolues :

Exemple24 : « Vous m'êtes, **en dormant**, un peu triste, apparu. » (La FONTAINE)

Exemple 25: « Après une grande sécheresse **venant** à pleuvoir... il s'en prend au ciel de ce que [la pluie] n'a pas commencé plus tôt ». (La BRUYERE)

Exemple26 : « L'abbesse ne faisait autre chose jour et nuit que lever les mains au ciel, ne lui **restant** plus aucune espérance de secours de la part des hommes. » (RACINE)

Si donc on ne conseille pas de suivre l'exemple des écrivains modernes qui usent de cette liberté, on ne peut cependant pas taxer d'incorrection.

Le pont rompu fait ventre au milieu et ne vous laisse passer qu'**en** vous **baissant**. = [que si vous vous baissez] (E. DE GONCOURT)

Exemple27 : « Le bonheur s'obtient en n'y **pensant** pas. » (H. DE MONTHERLANT)

= [si l'on n'y pense pas]

Dans le *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*³, **Michel POURGEOISE** donne la définition et les valeurs de même la construction du gérondif :

Mode impersonnel du verbe, le gérondif se distingue du participe présent par la présence de la préposition **en** qui précède toujours : *Le savetier alors en chantant l'éveillait* (La Fontaine). Mais il est intéressant de remarquer qu'avant le décret de l'Académie de 1679, la préposition **en** était facultative : *chemin faisant, il vit le col du chien pelé* (La Fontaine). Assez souvent, le gérondif est précédé de l'adverbe **tout** qui vient renforcer l'idée de simultanéité : *il chantait tout en conduisant*.

Valeurs : résultant d'une adverbialisation du verbe, le gérondif participe de la classe des adverbes. Cela est sensible dans certaines expressions : c'est en forgeant qu'on devient forgeron (En forgeant = progressivement). Mais le plus souvent, le gérondif équivaut à un complément circonstanciel : *il partit en courant* (complément

³ POURGEOISE Michel, *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Armand Colin, Paris, 1998.

circonstanciel de manière). – il parlait en dormant (Complément circonstanciel de temps).

Construction : dans l'usage actuel, le sujet non manifesté (l'agent) du verbe au gérondif doit être le même que celui du verbe (au mode personnel) que ce gérondif détermine : *nous avons trouvé l'adresse de cet écrivain en cherchant sur le minitel*. (Nous /en cherchant). Cependant chez les écrivains de l'époque classique, certains gérondifs ne respectaient pas cette règle. En particulier, le gérondif était souvent employé en construction absolue : *vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparu*. (La Fontaine)

2. Cadre pratique : les caractéristiques du gérondif

Le gérondif en ancien français pouvait se construire avec le verbe **aller** ou **être** puis former avec celui-ci une périphrase verbale. Le français classique a gardé l'emploi de cette forme. Mais, en français moderne, la forme **-ant** construit avec « aller » s'est amuïe et à laisser place à quelques bribes de la forme « être » plus forme **-ant**.

2.1. Le gérondif périphrastique

Dans cette forme périphrastique, le verbe « **aller** » est non statif c'est-à-dire marque une action. « **Aller** » se trouve dans son sens plein autrement dit dans l'idée de mouvement. Mais il peut arriver que le « **aller** » soit employé autrement comme dans un aspect duratif.

Dans notre support à savoir *le Roman de Renart*, nous rencontrons beaucoup la construction **aller + forme en -ant** et même souvent **s'en aller + forme verbale en -ant**. Ainsi, nous avons pu chiffrer **65 exemples** construits avec le verbe **aller**.

Exemple 28:

Onques n'iotbeste si ose

Qui se tardastpornule chose,

Fors que Renart tant seulement,

Le mal laron, le sodoiant,

Que tuit li autre vont huiant

Et si le vont mout despisant

Et encusant devant le roi. (Les Juives, v19-v26, Martin, Ia)

« Jamais il n’y eut de bête assez hardie pour se mettre en retard sous quelque prétexte que ce fut, si ce n’est Renard, le mauvais drôle, le fourbe, que tous les autres maudissent ; ainsi le méprisent-ils et l’accusent-ils à l’envi devant le roi. »

Dans ces vers précités, la construction périphrastique avec « **aller + forme en -ant** » progresse dans les deux vers suivants. Le gérondif est périphrastique ici. Il est construit avec le verbe « **aller** ». Le gérondif marque l’insistance de l’auteur.

La première périphrase est cordonnée aux deux autres par la préposition **et**. Dans cette construction, « **aller** » s’est vidé de son contenu notionnel. Nous avons un aspect duratif. La forme en -ant est postposée au verbe recteur « **aller** ».

Dans les *Juives* de Robert Garnier, nous avons relevé **huit (8) exemples** de ce genre. C’est donc une survivance de cette forme gérondivale composée à partir du verbe « aller » suivi d’une forme -ant de l’ancien français qui subsiste jusqu’en français classique.

Exemple 29:

Comme ses yeux esteints vont découlant à val. (Les Juives, p.105. V2089.)

Où le Jourdain doux-coulant

Va sur le sable ondelant. (Les Juives, p. 50. V817-818)

Ces deux exemples tirés de l’œuvre de Robert Garnier mettent en exergue une forme en -ant précédée du verbe « aller » qui toutefois va perdre son sens normal. C’est une survivance de l’ancien français qui s’est maintenue en français classique que Garnier reprend dans son ouvrage mais sans en abuser comme dans l’ancienne langue. Donc, cet emploi tend vers l’amuissement.

En français moderne, surtout dans l’œuvre de Kourouma, l’emploi de la forme en -ant précédé du verbe « aller » n’est plus usité. Cette forme a disparu avec le temps. Elle est remplacée par la forme gérondif « en » suivi de la forme en -ant. Mais on note

quelquefois la forme composée du gérondif que certains grammairiens appellent le morphème accompli du gérondif voire la mise en participe. Dans tous les cas, le procès met en exergue l'antériorité de l'action. Cette forme gérondivale passée est moins présente dans le roman de Kourouma, seulement **six (6) exemples** :

Exemple 30:

« *C'est bien, très bien. Je ressemble ainsi à un petit Dioula **ayant fui** l'école coranique et demandant l'aumône* », avais-je ajouté. (*Quand on refuse on dit non*, p. 40)

*Après les Pygmées, les ethnies **ayant laissé** les traces les plus anciennes sont les Sénoufos et les Koulangos, toutes deux du Nord.* (*Quand on refuse on dit non*, p. 56)

Dans ces deux exemples ci-haut, le procès du gérondif composé marque l'antériorité des actions.

Les formes périphrastiques gérondivales « aller » + forme -ant pullulent dans le *Roman de Renart*. Cet emploi était très prisé pour mettre en valeur les actions des protagonistes à travers une forme gérondivale. Elle est plus dominante que les autres formes du gérondif prépositionnel ou du gérondif construit directement. On rencontre dans chaque page de l'œuvre d'ancien français ces formes de gérondif construites avec « aller ». Même si, elle est présente en français classique et en français moderne, leurs emplois est modéré.

Dans notre corpus d'ancien français qui est le *Roman de Renart*, nous avons rencontré **quatre** autres **périphrases** avec « **s'en aller** » que nous schématisons : ***s'en aller + forme en -ant***

Dans cette forme périphrastique, la particule « **s'en aller** » est tantôt antéposée, tantôt postposée avec comme suit : ***s'en aller + forme en -ant*** ou ***forme en -ant + s'en aller***

2.2. La substantivation

Nous parlons de substantivation quand la forme verbale en -ant devient un substantif soit par dérivation impropre ou conversion. Les cas que nous avons rencontrés dans le *Roman de Renart* procèdent le plus souvent comme suit : **déterminant**

ou article + forme verbale en -ant. Nous avons relevé **seize (16) exemples.** En français moderne, beaucoup de formes -ant issues de verbes sont tombées dans la dérivation et sont devenues des substantifs mais en gardant leurs formes en -ant. Dans l'œuvre de Kourouma, on note plusieurs emplois de substantivations des formes en -ant. Déjà en français classique, on note une certaine volonté d'enrichir la langue d'où la création de nouveaux mots et beaucoup de formes verbales -ant sont devenues des substantifs à part entière soit par dérivation soit par conversion de la forme.

Exemple 31 :

« Fiert li pestres, fiert **la soignanz.** » (*Le Roman de Renart*)

« Frappé par le prêtre, frappé par sa bonne amie. »

Dans cet exemple nous avons un article « la » + forme verbale en ant « soignanz ».

Exemple 32:

« Et par Renart mal atiriez

Le vaillant d'une nois de coudre. » (*Le Roman de Renart*, V120-V121, Branche I)

« Ou endommagé, par la faute de Renart, si peu que ce soit »

Des périphrases sont à noter, du genre « **a mon vivant** », « **midi sonant** », « **soleil levant** » qui ont survécu en français moderne.

Exemple 33 :

« Il a été le seul **opposant** à Houphouët (*Houphouët a été le dictateur bonasse et rancunier du pays pendant la guerre froide*). » (*Quand on refuse on dit non*, p. 12)

Dans cette phrase ci-dessus, on remarque facilement les verbes « opposer » et « pendre » qui sont devenus des noms par l'effet de dérivation. Ils ont perdu leurs sens verbaux pour devenir définitivement des noms à part entière dans la langue moderne.

Sur le plan syntaxique en français moderne, le gérondif peut régir des compléments comme le participe présent :

Exemple 34:

« C'est ce que j'ai appris *en feuilletant* mes dictionnaires ». (Quand on refuse on dit non, p.21.)

Dans ce cas de figure, le gérondif précédé de la préposition *en* régit un complément d'objet direct (mes dictionnaire). Mais n'empêche, le gérondif garde son statut de simultanéité. Donc, le gérondif est ici en construction absolue. Il devient une subordonnée participiale gérondivale régissant un complément.

On le rencontre beaucoup dans l'œuvre de Kourouma. Cela est dû qu'il soit écrit en prose. Dans le cas de l'œuvre de Garnier qui est écrit en vers, toutes les formes gérondivales qui se situent en fin de vers ne porte pas complément.

Exemple 35 :

« Un torrent bruit à bas, qui court *en bouillonnant*,

Entrainant maints Ormaux qu'il va déracinant. » (Les Juifoes, 1583. V769-770, p.48)

Dans ces deux vers, on remarque d'abord sur le plan syntaxique, une superposition de gérondif en fin de vers. C'est juste un effet stylistique, dans le souci de respecter la rime. Mais un autre phénomène syntaxique est en jeu, un gérondif suivi d'un participe présent (V1). Ensuite, la variation de l'emploi du gérondif qui met en exergue la richesse de cette forme en français classique. Ce qui nous conduit à comprendre qu'en français classique, le gérondif avait plusieurs variantes : il pouvait se construire avec le verbe « aller » comme c'est le cas en ancien français (**va déracinant**) ou bien ; le gérondif peut se construire avec la forme -ant précédée de la particule « en » comme c'est le cas en français moderne. Une autre variante du gérondif existe aussi en français classique c'est le critère d'invariabilité du gérondif. En bref, le gérondif est protéiforme en français classique.

Toutefois, comme en français moderne, le français classique aussi faisait régir le gérondif de compléments quand il est placé au début ou au milieu vers.

2.3. Syntaxe du gérondif

La syntaxe des formes gérondivales est mobile. Les formes du gérondif peuvent se placer en tête de vers pour le cas du français classique dans les *Juifves* de Garnier. Comme, la forme gérondivale peut aussi être en fin de vers. C'est le même usage qu'ont fait les auteurs du *Roman de Renart*.

Il ne faut pas perdre vu que ces deux ouvrages supports sont écrits en vers. Le *Roman de Renart* est un récit en vers donc c'est un roman même s'il est écrit en vers car à l'époque c'était le mode en vigueur. Le roman écrit en prose n'était pas mis en place. Ces types de romans permettaient de narrer les exploits de héros chevaleresques. Pour *Juifves*, nous sommes dans le siècle du théâtre classique qui était le genre dominant à l'époque. Toutefois, dans leur écriture commune c'est-à-dire écrit en vers, nous retrouvons les mêmes emplois des formes -ant aux niveaux syntaxiques.

En français moderne les formes -ant gérondivales prennent toutes les positions syntaxiques : antéposition, postposition, médiane et finale. C'est parce que les écrits sont proses. Le genre romanesque a plus de liberté syntaxique pour ces genres de construction contrairement à la poésie qui se soucie de la métrique du poème. Le gérondif en français moderne comme en français classique peut régir des compléments comme le fait le participe présent.

Exemple 36 :

« On procéda **en discriminant** ces vrais Ivoiriens du Nord ». (Quand on refuse on dit non, p. 108)

Dans cet exemple, le gérondif régir un complément d'objet direct.

Exemple 37 :

« L'ivoirité permet de trouver de la terre aux Ivoiriens **en spoliant** les étrangers venus sous Houphouët-Boigny. » (Quand on refuse on dit non, p. 107)

Nous faisons la remarque suivante dans cet extrait de Kourouma : le gérondif est aussi suivi d'un complément d'objet direct. Mais, ce qui nous permet d'éviter la confusion est qu'il y a la présence de la préposition « en » suivi de la forme

-ant qu'on nomme gérondif. Tant qu'il la présence de la préposition « en », aucune confusion n'est possible même en français classique et ancien français. La particule « en » est la seule marque qui lève la confusion entre participe et gérondif.

Tout compte fait, il faut retenir que la syntaxe gérondivale est mobile. Ainsi, nous retrouvons dans les périphrases gérondivales, que le verbe accompagnateur peut se construire directement avec la forme -ant ou il peut être séparé par des mots.

Exemple 38 :

« *Va sur le sable **ondelant**.* » (Les Juifves, p. 50, v818)

Ici, le verbe « aller » est séparé par un syntagme prépositionnel puis vient la forme -ant.

Conclusion

Au total, le gérondif construit directement a donné naissance en français moderne au gérondif accompagné de la préposition « en ». L'héritage du gérondif invariable et périphrastique de l'ancien français, est abandonné. Toutefois, en aucun cas, le gérondif ne peut être considéré comme un mode. Même si, il ressemble à l'infinitif par son caractère d'invariabilité, il dérive du participe. Le gérondif est une autre forme du participe présent précédé de la préposition « en ». Le fait qu'il n'admet pas d'autres prépositions en français moderne souligne sa différence avec le mode infinitif.

Le gérondif n'est pas un mode et ne peut pas être un mode à part entier. Ainsi de l'ancien français et du français classique, le gérondif était protéiforme. Il pouvait être flexionnel comme être une périphrase ou être accompagné de la préposition « en ». Il ne faut surtout pas oublier que le gérondif n'est qu'un démembrement du participe présent verbal. Ce dernier qui à l'époque de l'ancienne langue était classé dans la rubrique des adjectifs de deuxième classe.

Aujourd'hui, à l'époque dite moderne, le gérondif est invariable et est toujours accompagné d'une préposition qui n'est autre qu' « en ». Il faudra noter également que le gérondif se construit à partir du participe présent verbal qui à son tour est invariable. Par conséquent, c'est le participe présent qui s'est grammaticalisé pour devenir gérondif.

Références bibliographiques

- Brunot Ferdinand. & Bruneau Charles. 1956. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris, Masson.
- Dufourn Jean. & Méline Andrew. 1985. *Le Roman de Renart*. Paris, Flammarion,
- Garnier Robert. 2009. *Les Juifves*. Paris, Les Belles Lettres.
- Kourouma Ahmadou. 2004. *Quand on refuse on dit non*. Paris, Seuil.
- Menard Philippe. 1994. *Syntaxe de l'ancien français*. Paris, Bière.
- POURGEOISE Michel. 1998. *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*. Paris Armand Colin.
- WAGNER Robert. & PINCHON Jacqueline. 1991. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris Hachette